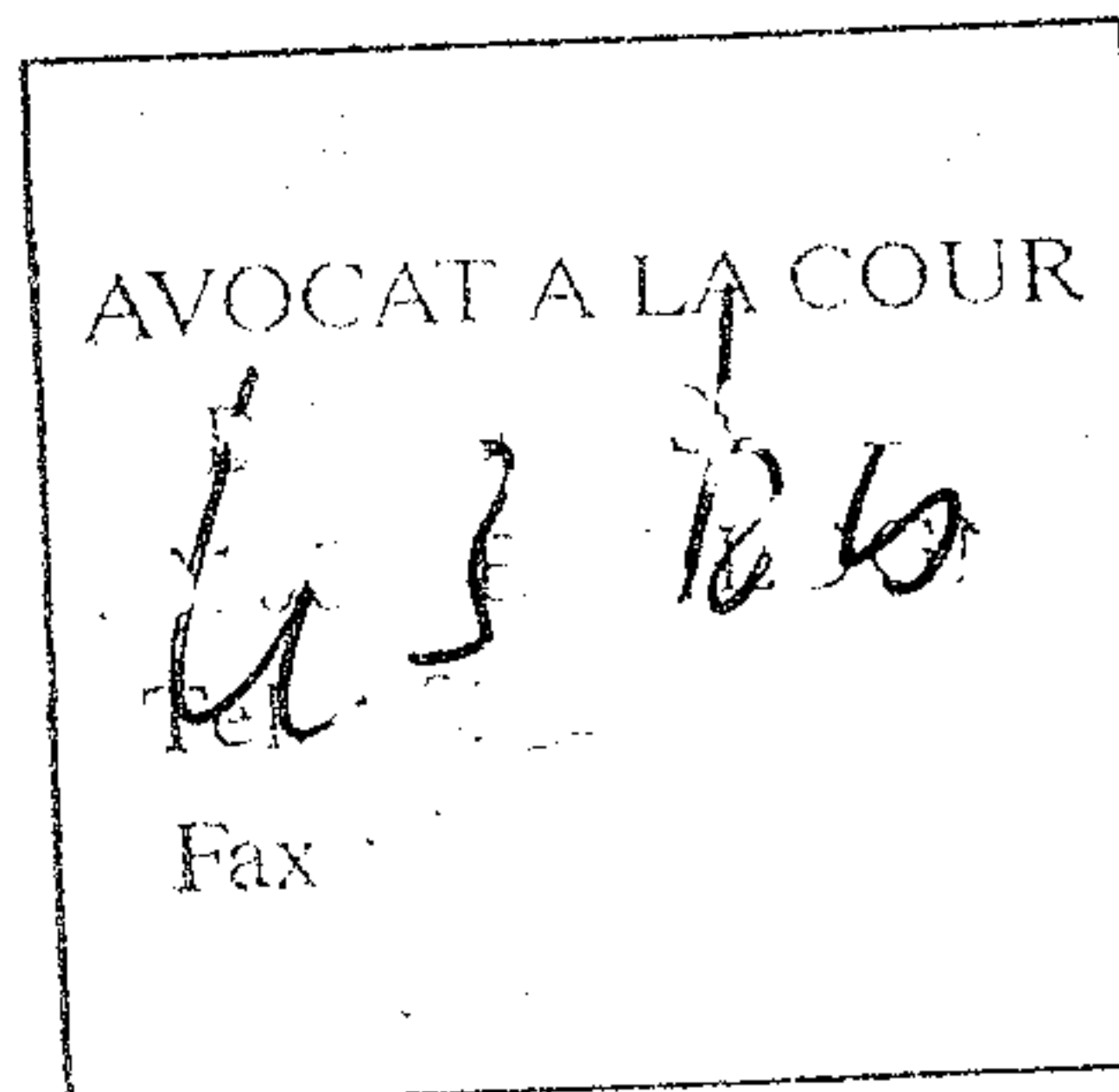


LETTRE D'ENGAGEMENT

Fait à *Zürich*
Le *12-3-2010*



Je soussigné,

Monsieur DIMIER DE LA BRUNETIERE, demeurant
(),

à

- rappelle qu'à la suite d'un litige entre les héritiers, la succession de ma mère, Madame Yvonne DIMIER DE LA BRUNETIERE, n'est toujours pas réglée à ce jour et que la justice suisse a décidé la mise sous séquestre des biens situés sur son territoire jusqu'à la solution de l'instance en cours,
- sous réserve de la levée du séquestre et du partage de la succession visés ci-avant, je m'engage par la présente à faire procéder à bref délai à la dissolution de la Fondation PERCE NEIGE, structure interposée dans la propriété d'un chalet et d'un portefeuille situés en Suisse proposés à la régularisation,
- et je m'engage à reprendre la quote-part me revenant dans les avoirs régularisés dans mon patrimoine pour sa valeur historique et à déclarer les plus ou moins-values lors de leur cession ultérieure sur la base de cette valeur.

Par suite, je demande à ce que les dispositions de l'article 123 bis du Code général des impôts ne soient pas appliquées.

DIMIER DE LA BRUNETIERE